



BULLETIN D'INSCRIPTION IRLANDE 2018

INRS Lorraine

www.amicalyre.net

à retourner pour le 8 septembre 2017 à

Amicale des Anciens de l'INRS
Comité d'établissement INRS-Lorraine
Rue du Morvan – CS 60027
54519 VANDOEUVRE Cedex

NOM	Prénom	Adhérent de l'Amicale (oui ou non)	Chambre individuelle (oui ou non)

Joindre à ce bulletin

1) la totalité des chèques correspondants au montant total du voyage

- **Adhérents Amicale : 1 chèque de 100 € et 10 chèques de 110 € par personne**
- **Actifs / amis : 1 chèque de 190 € et 10 chèques de 110 € par personne**
- **+ 1 chèque pour chambre individuelle si celle-ci est demandée (à envoyer dès que son montant sera connu)**

Attention : comme convenu pendant l'AG de mars 2017, ne pas indiquer de date sur les chèques : celle-ci sera complétée au fur et à mesure par le trésorier de l'Amicale, la durée de validité des chèques ne pouvant plus dépasser 6 mois.

Ces chèques seront mis à l'encaissement à raison d'un chèque par mois entre le 1^{er} octobre 2017 et le 1^{er} septembre 2018.

2) la photocopie de la pièce d'identité de chaque participant

Remarques importantes :

- *Le coût de ce voyage est calculé pour 40 participants. Si le nombre d'inscrits est nettement inférieur à 40 personnes, le prix sera révisé, l'Amicale ne pouvant pas assurer une participation supérieure à celle prévue.*
- *Si le nombre d'inscrits dépassait le nombre de places proposées par le voyageur, les inscriptions des adhérents seraient prioritaires par rapport à celles des non-adhérents (actifs et/ou amis)*
- *Si votre inscription ne pouvait pas être prise en compte à cause d'un dépassement du nombre maximum de participants (45), la totalité de vos chèques vous serait rendue.*